

**ÉTABLISSEMENT****Commune du Thoronet (83)**

Place Sadi Carnot

83340 Le Thoronet

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE  
SERVICES****Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice****Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Commune du Thoronet (83), Madame le Maire, Place Sadi Carnot, 83340 Le Thoronet, FRANCE. Tel : +33 494738711. Fax : +33 494601057. E-mail : contact@lethoronet.fr.

**Adresse(s) internet**Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.communeduthoronet.fr/>Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non****Description du marché****Objet du marché****GESTION DE LA MICRO CRECHEDE LA COMMUNE DU THORONET****Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

85311300

**Lieu d'exécution**

Lieu-dit Le Clos 83340 LE THORONET

Code NUTS : FRL05

**Caractéristiques principales**

La Commune du Thoronet renouvelle son marché de service relatif à la gestion de la micro-crèche (10 places) dont le terme est fixée au 31 août 2021.

**Type de marché**

Services : Services sociaux et sanitaires

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

La durée initiale du marché s'échelonne du 01/09/2021 jusqu'au 31 août 2022, renouvelable chaque premier septembre de l'année pour une durée d'un an dans la limite de trois fois, soit un terme maximum fixé au 31 août 2025.

Les horaires d'ouverture de la structure sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Le marché comprend une tranche ferme et aucune tranche optionnelle.

Il prévoit deux variantes obligatoires décrites ci-après. Les opérateurs économiques ont l'obligation de répondre à ses deux variantes sous peine de voir leur offre irrégulière.

**Valeur estimée hors TVA : 520000 euros****Description de ces options :**

Le marché comprend deux variantes obligatoires:

- Variante n°1: Accueil des enfants de - 6ans uniquement le mercredi

- Variante n°2: prise en charge de prestations de fonctionnement supplémentaires

**Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options (à compter de la date d'attribution du contrat) : en mois : 12****Nombre de reconductions éventuelles : 3****La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui****Des variantes seront prises en considération : Non****Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.****L'avis implique un marché public.****Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

A compter du : 01 septembre 2021. Jusqu'au : 31 août 2022.

## **Conditions de délai**

### **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Vendredi 02 juillet 2021 - 12:00**

### **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours** : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

## **Conditions relatives au marché**

### **Cautionnement et garanties exigés :**

Sans objet

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Il est rappelé que les montants indiqués à l'acte d'engagement portent sur la contrepartie financière que la Commune du Thoronet versera au titulaire du marché au titre du marché public.

La prestation de service (subvention CAF, MSA, etc.) ainsi que les participations familiales sont perçues exclusivement par la commune du Thoronet et ne doivent pas entrer dans le calcul du candidat au présent marché public.

Les modalités sont fixées aux articles R.2192-10 et suivants du CCP, à savoir :

- Règlement dématérialisé par mandat administratif suivi d'un virement bancaire ;
- Délai global de paiement : il ne pourra excéder 30 jours
- Facturation : les factures seront adressées à l'attention de Madame le Maire - Service finance
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la Commune, au budget principal

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

### **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée** : Euro.

## **Conditions de participation**

### **Critères de sélection des candidatures :**

Le jugement des candidatures et des offres seront effectués dans les conditions prévues aux articles R.2143 et R.2144 du Code de la Commande publique.

### **Capacité économique et financière**

#### **Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Fournir les 3 derniers chiffre d'affaires accompagnés des 3 derniers bilans ou extrait de bilans faisant apparaître ces informations.

#### **Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**

Exigences de la Commune : La commune exige des candidats un chiffre d'affaire annuel de 400 000 € réalisé dans le domaine de gestion des structures crèche/micro-crèche/garderies d'enfants.

## **Conditions propres aux marchés de services**

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation** : Oui

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois

dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Autre justificatif / Commentaire :**

#### **Autre justificatif :**

Document Unique de Marché Européen (DUME)

#### **Commentaire :**

Afin d'alléger la charge administrative des candidats, les formulaires DC et DC2 peuvent être remplacés par DUME. Les candidats y préciseront les exigences minimales demandées par la commune et pourra joindre en annexe les documents complémentaires souhaités.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Technique 60%

2: Prix 40%

### **Autres renseignements**

#### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

TH/21.01

#### **Définition des études à effectuer par les candidats lors d'un concours, d'un marché de conception-réalisation ou d'un dialogue compétitif :**

sans objet

#### **Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le site <http://marches-securises.fr/>

### **Procédures de recours**

#### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de toulon 5 Rue Racine 83000 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr). Fax +33 494427989.

#### **Organe chargé des procédures de médiation**

CCIRAL Boulevard Paul Peytral 13282 MARSEILLE FRANCE. Tél. +33 491156374. Fax +33 491156190.

#### **Introduction des recours**

- Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché.
- Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du code de justice administrative
- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

### **Récompenses et jury**

#### **Nombre et valeur des primes qui seront attribuées :**

sans objet

**Détail des paiements à verser à tous les participants :**

sans objet

**Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Commune du Thoronet (83) Place Sadi Carnot , 83340 Le Thoronet, FRANCE. URL : <http://www.communeduthoronet.fr/>.

**Date d'envoi du présent avis**

07 juin 2021